450.fm
Journal de la FM sous tous ses angles

Les contributions des loges du Grand Orient de France dans le cadre du

« DEBAT DE PROSPECTIVE SUR L'EVOLUTION OBEDIENTIELLE »

Une dynamique enclenchée au convent 2021 de Montpellier

L'année dernière à l'initiative des régions 03, 05, 11, 15, 16, et 17 du GODF, la question de l'évolution de la plus grande obédience française fut inscrite à l'ordre du jour du convent de Montpellier 2021 sous le titre « DEBAT DE PROSPECTIVE SUR L'EVOLUTION OBEDIENTIELLE ».

A l'issue des débats, une résolution fut adoptée à 82% pour confier au collège du convent la mission de poursuivre le débat en sollicitant les contributions des loges.

En décembre 2021, les loges étaient sollicitées pour adresser leurs contributions. Il n'était pas prévu de faire de synthèse. L'objectif était que ces contributions soient largement adressées aux membres du GODF afin qu'elles nourrissent leurs réflexions.

C'est ce qui fut fait à la mi-juillet 2022.

En acceptant de relayer ces travaux, 450.fm est fier de leur donner une plus grande audience quelques semaines avant le prochain convent du GODF où cette question est inscrite à l'ordre du jour.

Au total près de 10% des loges ont adressé au moins une contribution ; quand on connaît les emplois du temps surchargés avec de multiples sollicitations dans une contexte d'année électorale, on ne peut que se féliciter de l'engouement des loges pour rendre encore plus attractif les travaux maçonniques au Grand Orient de France !

La rédaction

Le constat d'une réalité

La lecture des contributions apporte d'abord des informations sur le ressenti des francs-maçonnes et des francs-maçons qui motive leur envie de renouveau ! Quelques extraits en donnent une illustration :

« L'obédience semble coincée entre la tradition, la modernité et le secret ! »

« Le constat n'est pas neuf : depuis plus de vingt ans, les délégués des loges reviennent du Convent du Grand Orient de France déçus voire mécontents. Les reproches sont toujours les mêmes : une assemblée tellement nombreuse que le temps de parole est limité de façon drastique, ne permettant plus de développer une argumentation sur un sujet un peu complexe, et un ordre du jour trop chargé encombré par des questions qualifiées « d'administratives ».

« Constat du manque d'attractivité de l'obédience : - prix de la capitation : un coût élevé qui limite l'accès à certaines catégories socio-professionnelles, - manque de visibilité de la FM, - la FM est perçu comme « élitiste », les mythes ont la peau dure (secte, …) - enquête

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

auprès des apprentis et compagnons : 50 % des initiés ont un diplôme BAC + 5 et 30 % ont un BAC + 3, soit un total de 80 % sont diplômés —> les moins diplômés ne vont pas oser franchir la porte du temple, - la FM a un côté sulfureux, les vidéos (YOU TUBE) qui abordent la FM ne sont pas « flatteuses », elles sont même un repoussoir, il existe peu de vidéos positives, - toutefois, lorsque l'on veut se renseigner sur la FM, on peut : il existe de nombreux livres dans les grandes librairies clermontoises et/ ou internet, - Pour le monde profane, nos frères ne sont pas suffisamment exemplaires. »

« *Les loges sont infantilisées par notre règlement général, qui soumet à autorisation préalable toute tenue autre que les tenues d'obligation. En français, l'obligation d'autorisation préalable porte un nom : la censure.* »

Pourquoi vouloir penser le GODF à l'aune de la prospective ?

« Manque de lisibilité du projet GODF en tant qu'institution auprès de son environnement social et territorial. »

« Le constat est bien celui d'une césure entre les valeurs que nous portons depuis plus de deux siècles, les préoccupations qui sont aujourd'hui les nôtres (fin de vie, bioéthique, développement durable, école républicaine, etc.) et les valeurs et thématiques qui agitent le monde profane. »

« Le convent ne permet plus l'expression libre, et le débat entre loges souveraines Il est essentiel de redonner du temps à l'objet même du convent, c'est à d ire, la construction, le débat, les orientations de l'obédience. »

« Trop de contraintes administratives nuisent aux travaux des loges ! »

« Au regard de la situation actuelle, au regard de l'esprit de notre Obédience, nous devons favoriser l'intégration des jeunes ! »,

« Les loges doivent être le centre de la vie de l'obédience ! »

« Une meilleure connaissance de l'obédience, des instances, pour plus de dialogue, en prenant en compte plus de composantes pour aller vers un rééquilibrage des pouvoirs, tout en entrainant plus d'efficacité, de concorde, de transparence. »

« Ouverture sur la société grâce à notre capacité à porter au dehors du temple nos idées et convictions mais aussi amélioration de nos travaux et des instructions. »

« Tout au long de son histoire, le G□O□D□F□ a toujours été le fer de lance d'idées et réalisations progressistes dans la société : IVG, mariage pour tous, avancées en bioéthique, etc. »

« Être exemplaire au quotidien, en commençant dans notre cercle familial et professionnel. Pourquoi, ne pas se dévoiler davantage pour donner à réfléchir et apporter une meilleure connaissance et transparence de la FM. »

« Si l'amélioration de l'individu se fait dans la Loge, nous avons absolument besoin d'une Obédience forte pour contribuer à l'amélioration de cette société, ce qui, à notre sens est loin d'être le cas aujourd'hui. »

■

Les contributions en chiffres

373 contributions de loges :

Chaque contribution devait répondre à trois questions :

- Quel Diagnostic ?
- Quelle proposition ?
- Quel bénéfice attendu ?

129 loges ont répondu soit moins de 10%.de l'ensemble des loges du GODf (près de 1400 loges)

Classement des trois régions ayant le plus participé
11 – Paris I : 45,90% des loges
05 - Centre : 21% des loges
08 – Languedoc - Roussillon : 17,40% des loges

La loge qui a le plus participé : c'est la loge « L'égalité » de la région 08 ; elle a adressé 19 propositions !

24 loges ont adressé **cinq et plus** propositions.

Pour l'anecdote

il y a aussi des propositions « *intéressées* » qui, si elles sont acceptées, permettront un remboursement des frais ou une candidature plus facile au conseil de l'ordre ou d'autres choses encore !

Qui aurait pu imaginer qu'il y ait pu avoir dans ces contributions du copier-coller : et bien chercher bien et vous en trouverez ! Cela prouve que les anciennes pratiques où on cherchait à multiplier les soutiens persistent même dans un contexte où on recherche des idées !

La suite au convent de Montpellier 2022 et après …

Si ce débat sera abordé au convent 2022 du GODF c'est surtout pour organisé la suite et la manière d'exploiter ces propositions pour les soumettre aux votes des délégués des loges !

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience -1

Officialiser la présence des délégués régionaux des commissions comme membres du congrès					1
QEL sur le développement durable					2
Geste eco responsable					3
Mandat GM 3 ans	Relations entre élus maçonniques	Plus de contacts avec les profanes	Plus d'utilisation des réseaux sociaux	Lobbying	4
Renforcer le contrôle budgétaire de la cocobu *(à préciser comment)*					5
Décentralisation du législatif sur les congrès régionaux *(on n'explique pas comment)*					6
Bâtir un calendrier qui permette une meilleure synchronisation des différentes rencontres obédientielles *(belle intention mais on ne précise pas comment)*					7
Coût trop élevé du convent *(mais pas de solutions proposées)*					8
Pas assez de retombées publiques des travaux des commissions. *(est-ce que par ce que les travaux des commissions n'ont pas beaucoup d'intérêt ?)*					9
Site intranet trop complexe et limité, information cloisonnée, danger de devoir télécharger tous les documents pour les lire, manque d'interactivité entre les loges, les régions et les commissions. Vocabulaire du site administratif plutôt inapproprié. *Pas de propositions concrètes.*					10
Besoins numériques devenus par la force de la pandémie une nécessité numérique. *Mais comment y arriver ?*					11
Création d'une captation solidaire					12
Création d'une commission nationale des droits de l'homme (*une commission de plus !)*					13
Trop de contraintes administratives (*mais on ne dit pas quoi supprimer*)					14
Un GM qui soit l'émanation d'un véritable corps électoral pour un mandat plus long					15
Critique sur l'intérêt de la conférence des congrès					16
Possibilité d'utiliser un rituel féminisé pour les LL∴ mixtes qui le souhaitent					17
Amélioration de représentation des Loges expatriées. Un conseiller de l'ordre supplémentaire pour la région 03					18
Intégration des jeunes maîtres dans la formation des apprentis et des compagnons					19
Réflexion concernant « l'utilisation des mots «national(e)», «hors-métropole» »					20
Repenser la stratégie générale de communication.					21
UNE REGION POUR L'OCEAN INDIEN					22
Ouverture sur la société					23
Rajeunissement de nos effectifs et nouvelles réflexions sur les préoccupations de la jeunesse					24

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience- 2

Le nombre de Conseillers de l'Ordre ne cesse d'augmenter. Une double réflexion doit être menée : d'une part, sur le nombre de Régions, d'autre part la représentativité des Régions au C.O.	25
Nécessité de renforcer nos structures fonctionnelles fondées sur le principe démocratique de la séparation des pouvoirs ce qui nécessite une refonte du Règlement Général et pour cela un moratoire	26
Nécessité de développer le rayonnement international du GODF au-delà de son périmètre « naturel » francophone.	27
Nécessité de mettre en œuvre une solidarité plus active et libératrice	28
Féminisation des titres et des rituels	29
Le numérique dans les tenues pour renforcer nos liens avec les FF et SS éloignes	30
Nous souhaiterions une extériorisation plus ambitieuse du conseil de l'ordre (avec les autorités civiles) pour une réactivité accrue face à des événements.	31
Pour une libre extériorisation des loges	32
Pour une démocratie des francs-maçons ordinaires	33
Pour des questions à l'étude pluriannuelles.	34
Rétablir et exiger l'implication de tous	35
Etablir l'agora au sein du convent	16
L'amélioration de la société par l'obédience	37
Il est urgent de se reformer	38
Mettre la Laïcité dans l'Instruction des FF Apprentis et Compagnons	39
Arrêter l'édition d'un convent avec 1200 membres et plus. Une nouvelle représentativité doit voir le jour.	40
Elire les conseillers de l'ordre (par région) au suffrage universel : que chaque membre de chaque loge vote.	41
Réduire le nombre de conseillers de l'Ordre d'un 1/3	42
Abolir le principe « Une loge = une voix »	43
Donner au Grand Maître (ou Grande Maîtresse) les moyens d'exercer son autorité	44
La justice maçonnique a une importante responsabilité	45
Rechercher les moyens de faire fonctionner avec efficacité un pouvoir législatif représentants les loges de l'obédience en tentant de réduire son coût.	46

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience -3

Quel rôle pour la conférence des congrès ?	47
Supprimer l'Inégalité de fait aux dépens des « provinciaux » par rapport aux « parisiens » pour les candidats au conseil de l'ordre	48
Mise en doute de l'intérêt des congrès régionaux	49
Rôle nocif des loges à petits effectifs et non application de l'article 75	50
Une durée de mandat du Grand Maître plus longue,	51
Honorariat : Dispositions du Règlement Général manquant de cohérence	52
Législatif – Exécutif : pour un meilleur équilibre	53
Une réponse possible à un désintérêt certain	54
Pour un Convent efficient	55
3 PROPOSITIONS POUR REFORMER L'OBEDIENCE : conserver « une loge = une voix », un convent tous les 3 ans, un mandat de 3 ans pour le ou la GM	56
Un honorariat décidé par la loge	57
Un mot d'ordre : REDUIRE … - les déplacements (impact financier et écologique) - les Réunions du convent : en présentiel tous les 2 ans , pour l'année intermédiaire convent simplifié en visioconférence et introduction du vote par procuration . -le nombre de conférences des congrès et des congrès régionaux (passer de 3 minimum à 2) - du nombre de conseillers de l'ordre. - Geler ou même réduire le montant de la capitation	58
Une loge = une voix est un principe qui bafoue la démocratie	59
Ramener le nombre de conseillers de l'Ordre à 17,	60
Le système de commissions « institutionnalisées » ne montre t il pas aujourd'hui ces limites ?	61
Une des pistes possibles est celle d'un collège du convent élu pour trois ans et renouvelable par tiers.	62
création d'une banque de projets pour rassembler les loges qui souhaitent s'engager dans une réflexion	63
C'est en loge que se fait le travail maçonnique.	64
Pour une valorisation de l'échelon régional	65
Possibilité d'appel suite à une décision de la CSJM réunie en séance plénière	66
Hétérogénéité dans l'accompagnement des FF Apprentis et Compagnons	67
Faible implication des jeunes Maîtres	68
Diversité sociale et culturelle en loge peu représentative	69
Les synthèses réalisées sur les Questions à l'étude des loges sont peu compatibles avec la recherche d'un contenu pertinent	70

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 4

Manque de lisibilité de l'instance régionale	71
Lourdeur du convent	72
Les problématiques sociétales retenues par le GODF dans ses différentes instances couvrent de façon insuffisante le spectre des sujets sociétaux majeurs auxquels se heurtent nos sociétés	73
La pensée maçonnique s'adresse peu au monde profane.	74
Les technologies de l'information comme vecteur d'extériorisation	75
Le principe « Une loge = une voix » ne permet pas de faire vivre la démocratie interne au GODF	76
Dysfonctionnement du convent	77
Déséquilibre entre les pouvoirs législatif (convent) et exécutif (conseil de l'ordre)	78
Besoin d'une instance indépendante de suivi des décisions conventuelles	79
Un adhérent = une voix	80
Mandat du GM à 3 ans renouvelable 1 fois	81
Un Convent électif tous les 3 ans sur 1 journée	82
Un Convent annuel sur 3 jours regroupant des délégués départementaux des loges et Un Convent électif tous les 3 ans sur 1 journée.	83
Un législatif souverain renforcé	84
Un exécutif concentré et stabilisé	85
Adapter le Convent aux temps nouveaux	86
Rechercher les moyens de faire fonctionner avec efficacité un pouvoir législatif représentants les loges de l'obédience en tentant de réduire son coût.	87
Quel rôle pour la conférence des congrès ?	88
Supprimer l'Inégalité de fait aux dépens des « provinciaux » par rapport aux « parisiens » pour les candidats au conseil de l'ordre	89
Mise en doute de l'intérêt des congrès régionaux	90
Rôle nocif des loges à petits effectifs et non application de l'article 75	91

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience -5

Une durée de mandat du Grand Maître plus longue,	92
Honorariat : Dispositions du Règlement Général manquant de cohérence	93
La crise de fonctionnement du GODF est une réalité !	94
Réorganiser le convent	95
Réformer les instances de l'Ordre	96
Rassembler conseil de l'ordre et collège du convent pour n'en faire qu'un	97
Renforcer l'échelon régional	98
Ouvrir les portes de notre citadelle ?	99
Réforme de la représentation des loges au convent	100
Un plan de 11 actions pour dynamiser l'obédience	101
Quel G0 souhaitons-nous pour le futur, pour faire face aux défis modernes ?	102
L'émancipation, la liberté d'opinion et la libre-conscience sont conditionnées à un accès à une information objective et plurielle.	103
La FM promeut le travail, la rigueur et une forme spécifique de spiritualité dans la laïcité.	104
Pour l'inscription d'un congé parental dans le Règlement Général du G.°.O.°.D.°.F.°. .	105
Élection du Grand Maître par les délégués des Loges lors du Convent	106
Planification du traitement des Questions à l'étude des Loges	107
Transformation de la Région 6 en trois Régions	108
Communication des travaux des différentes Commissions Nationales (RUI, DD, bioéthique, Laïcité, informatique…) soit avant le Convent, soit après le Convent, un ou plusieurs F.°.M.°. référents de la Loge faisant le résumé des propositions de chaque commission.	109
Critique de la prise de position du G.M par voie de communiqué de presse daté du 26/04/2021	110
Représentativité des loges dites de Province du G.°.O.°.D.°.F.°.	111
Sororité - Proximité	112
Il existe donc un risque réel de dérive autocratique	113
Réflexions sur l'éloignement	114
Que fait l'Obédience pour la promotion de l'égalité Homme-Femme ?	115
Nous pourrions individuellement irradier et nous positionner en s'appuyant sur des synthèses émanant du GODF.	116

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience -6

Des mandats de 3 ans, un convent et un congrès régional plénier tous les 3 ans plus efficace moins couteux plus écologique 2 convents et congrès intercalaires digitaux.	117
Un GODF crédible qui respecte la pluralité des points de vue en son sein et communique avec prudence	118
Une CSJM discrète, aux prérogatives claires	119
De la discipline	120
Un échelon régional réduit	121
Un convent à deux temps	122
Ce qui doit être amélioré : mixité, extériorisation, suivi des apprentis, compagnons, jeunes maîtres, laïcité	123
Vulnérabilité de certaines loges	124
A propos de la création de loges	125
Nombre de conseillers de l'ordre par région	126
Passage à la dématérialisation	127
Proposition de nouvel ordre du jour du convent	128
Réforme ordre du jour du Convent : transférer une partie du pouvoir législatif aux Congrès et aborder certains points de l'ordre du jour en Visio,	129
Instruction des maîtres et des nouveaux VM	130
Agir concrètement dans la vie de la cité	131
Analyse SWOT.(Préambule à toute prise de décision dans le monde profane) : Strengths. Weaknesses. Opportunities. Threats. (Forces. Faiblesses. Opportunités. Menaces.)	132
Expression du Législatif : Le nombre de loges présentes au Convent ne lui permet plus d'avoir la capacité de jouer son rôle d'organe législatif.	133
Le GODF ne doit pas avoir un discours politisé.	134
L'externalisation est positive quand elle permet de faire connaître la Franc-Maçonnerie pour attirer de nouveaux maillons.	135
Est-il nécessaire de faire un convent en présentiel chaque année ?	136
Dématérialisation des congrès régionaux	137
IL n'y a pas utilité à ce qu'un conseiller de l'ordre soit délégué régional car les informations parviennent directement.	138
Cinq QEL c'est trop.	139
Un mandat du Grand Maître qui soit toujours au minimum de trois ans	140

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience -7

Le passage au lutrin limité à une minute est un simulacre d'écoute des ateliers et une offense au respect du au travail des frères et des sœurs dans les loges	141
La parole et l'expression démocratique sont confisquées par quelques professionnels du lutrin qui saturent le fonctionnement du Convent empêchant toutes réflexions et évolutions de l'obédience.	142
Le règlement général contient des contradictions qu'il est nécessaire de rectifier.	143
Usage des outils modernes et notamment du numérique	144
Un mandat de 3 ans pour le conseiller de l'ordre en charge des affaires européennes.	145
Décentralisation des attributions du Convent vers les Congrès Régionaux pour le désengorger	146
Le règlement Général de notre obédience contient de nombreuses incohérences qu'il est nécessaire de rectifier.	147
Impossibilité pour certains frères ou sœurs de demeurer maçon jusqu'à la fin de leur vie	148
Admission des profanes et assiduité des apprentis	149
Qu'enseigner à un apprenti et à un compagnon	150
Les délégués de Loge ont une connaissance insuffisante du profil des candidats. Chaque Conseiller de l'Ordre devrait produire régulièrement un bilan de ses engagements.	151
Des réponses aux QEL inexploitées	152
Amplification de l'extériorisation du GODF	153
Trouver une cohérence à l'extériorisation dans une société qui a des prétentions initiatiques la conduisant à une pratique du silence et du secret.	154
Influence de l'effectif des Loges sur le montant des capitations.	155
Les Convents représentent un coût important et laissent trop peu de place pour l'expression du Législatif sur les orientations souhaitées pour l'Obédience.	156
Si l'on veut s'abstraire des contingences de l'actualité, c'est bien en essayant de penser, d'envisager l'avenir et d'améliorer la société future que l'on retrouvera notre place.	157
Il faudrait une plus grande autonomie des régions.	158
Favoriser les échanges internationaux	159
Tour en régions du grand maître avec visio	160
CONVENT TRIENNAL	161
Aujourd'hui si nous voulons être en conformité avec l'article 1 de la constitution du G.O.D.F. c'est à dire travailler au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité nous devons être séculiers.	162
Lobby maçonnique	163
Études supérieures maçonniques	164

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience -8

VISITES INTERLOGES DE TOUS LES SS ET FF	165
Déléguer plus de missions législatives aux congrès Régionaux.	166
Développement numérique ou digital	167
Donner plus de délégation aux congrès régionaux	168
Faut il rendre équitable le temps de parole pour tous ?	169
Faut il limiter le nombre de prises de paroles par Loge sur l'intégralité d'un convent ?	170
Promotion des valeurs du GODF !	171
Pour que la franc-maçonnerie soit mieux connue, il conviendrait de parler davantage d'elle à l'école dès le secondaire en histoire et en instruction civique.	172
En plus des instructions du grade d'apprenti, il serait souhaitable que l'on puisse avoir un mémento concernant plus particulièrement l'Ordre comprenant l'historique, les différents rites, les recherches, les actions, les influences etc...	173
Inciter à davantage de mixité dans les loges du GODF	174
Le respect de nos fondamentaux inscrits dans la constitution du GODF est primordial. Une application stricte et sans exception de l'article 1 de la constitution du GODF est indispensable..	175
Dématérialiser en distanciel tout le travail préparatoire des congrès et du convent (et en particulier les travaux de commission). Ne conserver en présentiel que deux congrès régionaux par an (sauf ceux de la région 03)	176
Mettre à disposition des loges une application paramétrée et sécurisée de visio conférence et multiplier les travaux à distance.	177
Faire respecter à toutes les loges l'obligation de recevoir les sœurs du GODF.	178
Etre un véritable « think tank » lanceur d'alertes humaniste.	179
Justice maçonnique : Introduction du principe de révision d'une décision en appel	180
Elaboration d'un plan de continuité d'activité : C'est l'un des éléments de la gestion de crise Il permet à une organisation de fonctionner à minima, même en mode dégradé, en situation de désastre ou en situation de crise majeure.	181
Contribuer à l'amélioration matérielle et morale de l'homme dans la société, en s'appuyant sur les élus de la République à qui le G O D F proposerait des réflexions qui pourraient aboutir à des décisions politiques.	182

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 9

Une analyse implacable (peut-être la plus complète de toutes) et une conclusion : Poursuivre la réflexion dans la durée pour rénover nos débats et nos pratiques.	183
Pour une Justice maçonnique reconnue comme telle.	184
Organisation des débats Démocratie Convent	185
La communication externe du GODF	186
Une nouvelle organisation du congrès régional	187
Une nouvelle organisation du convent : sur une journée dans la région parisienne	188
Pour un conseil de l'ordre proactif en lien avec ses régions : un conseiller de l'ordre par région plus un adjoint.	189
Pour une meilleure représentativité des loges	190
Une communication à la hauteur de nos ambitions	191
Synthèse	192
Un copié-collé avec les 6 propositions précédentes !	193
	194
	195
	196
	197
	198
Prévenir les démissions	199
Une extériorisation libérée	200
Il est nécessaire de procéder à un toilettage statutaire, financier, écologique et électoral de notre organisation.	201
Créer un convent philosophique triennal sur 2 jours / Un convent annuel administratif dématérialisé / Créer une chambre constitutionnelle de justice / Durée des mandats des conseillers de l'ordre : 3 ans	202
Lever les freins au développement de la mixité	203
Peut-on parler dogmatisme du GODF alors que la laïcité reflète trop souvent un doigt pointé sur la religion musulmane ?	204
Un mandat plus long pour le ou la GM et un-e adjoint-e	205
Changer les méthodes de communication du Grand Orient	206
Plus de synergie entre l'Obédience et ses Loges	207
« En cas d'initiation d'un nouveau membre actif, l'impôt de capitation est fractionné par trimestre, à partir de celui durant lequel elle est intervenue. »	208
Mettre en place des procédures de passage en mode dégradé du fonctionnement de l'Obédience en cas de crise !	209

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 10

La diversité sociologique du GODF	210
Externalisation de l'opératif de l'obédience	211
La mixité oubliée : De ce fait, les pratiques, le rituel, l'organisation, le fonctionnement, les « us et coutumes »du GODF ont été pensés par des FF pour des hommes.	212
Contre les tenues à distance : « *Si cette manière de faire est tout à fait acceptable dans le monde profane ou encore pour certaines de nos commissions, elle ne peut être retenue comme règle de fonctionnement pour nos tenues.* »	213
Le fait de décaler le convent en septembre permettrait de faire quelques économies.	214
Plutôt que de ne travailler qu'entre nous, travaillons à la transmission de nos valeurs à l'extérieur du temple.	215
Attribution de l'honorariat par la loge	216
Durée trop courte du mandat du GM	217
Un Convent sur trois serait consacré au Législatif, deux Conventsur trois travaillant sur la réflexion maçonnique et le développement d'idées.	218
Maîtrise de l'externalisation de l'Obédience	219
Ouverture du recrutement des profanes	220
Déficit de communication institutionnelle du GODF	221
Renforcer le collège du convent pour renforcer le pouvoir législatif	222
Utilisation des nouvelles technologies dans un cadre défini.	223
Le délai d'absence de plus de 3 mois pourrait être à réduire, ou comptabilisé différemment, pour permettre l'enclenchement plus aisé de la procédure de radiation…	224
Quand il procède aux conclusions du déroulement de la tenue, l'orateur ne peut à aucun moment présenter son point de vue personnel et notamment s'il n'est pas intervenu dans les échanges qui ont précédé. Son rôle est exclusivement de faire la synthèse du ou des contenus de la Tenue qui vient de se dérouler.	225
Les calendriers sont calés sur les besoins du Conseil de l'Ordre et du Convent, c'est-à-dire selon l'année calendaire du temps profane, au lieu de fonctionner comme les loges sur le calendrier solsticial maçonnique.	226
Limiter autant que faire se peut les contraintes administratives de fonctionnement des loges	227

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 11

Election du Grand maitre pour un mandat de 3 ans non renouvelable par un collège composé des 5 lumières de chaque loge.	228
Nombre trop important de communiqués « à chaud » aux actualités du monde profane produits le plus souvent par des organismes profanes de communication qui ne semble pas répondre à l'exigence du temps long maçonnique.	229
Au sein même de l'Obédience, l'information souffre d'un cloisonnement entre les différentes strates de l'institution.	230
Constat d'un certain nombre de dysfonctionnements entre la structure dirigeante et les loges qu'il convient de changer à plusieurs niveaux afin d'améliorer le fonctionnement démocratique de l'obédience.	231
Adapter la capitation aux revenus	232
la politique immobilière doit s'inscrire dans le temps. L'incarnation de la présidence doit accompagner une vision à plusieurs années.	233
Repenser le manuel de l'apprenti et du compagnon	234
Diagnostic : convent 900K€ - bilan carbone désastreux / Que faire ? Réorienter le budget vers des actions concrètes / Moins d'émission de CO2 / Meilleure harmonie démocratique	235
Les idées portées par le GODF ne sont pas portées dans la société. Besoin de s'ouvrir, de libérer la parole !	216
Pour un honorariat automatique	237
Pour un essaimage raisonné	238
Pour une meilleure organisation démocratique du Convent : Le Convent pourrait n'être constitué que des Officiers des Congrès régionaux, qui, en Convent, sont porteurs des mandats individuels des Loges.	239
Redéfinir nos régions qui restent en l'état depuis 20 ans alors que le RG (Art 100) prévoit une révision tous les 6 ans. Que font les Loges de l'Est de l'Europe avec Paris IV par exemple ?	240
La Conférence des Congrès réunie les Coll des Off des 17 Régions. Instaurée voici 20 ans, ce n'est pas une Tenue. Pourquoi ne pas lui donner le pouvoir d'arbitrer et voter les aspects et financiers, administratifs de l'Obédience et en décharger ainsi le Convent ?	241
Le GODF présente quelques difficultés dans son fonctionnement interne, s'agissant des rapports régissant les instances nationales de l'obédience et l'ensemble des loges.	242

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 12

Afin d'assurer la constance dans l'action et la représentation de l'Obédience à l'extérieur, la durée du mandat du Grand Maître devrait être portée à trois ans quelle que soit l'antériorité du GM au sein du CO.	243
Nous constatons qu'un certain nombre de FF et SS ne partagent pas toujours les principes capitaux de notre obédience. Nous ne sommes pas assez vigilants et pas assez exigeants.	244
Étude obligatoire et connaissance de nos principes fondamentaux	245
Séminaire préalable de présentation pour les impétrants	246
Le convent, événement massif pouvant susciter l'intérêt de la presse et des profanes, reste fermé et ne permet pas de montrer les travaux de réflexion menés par les loges et les commissions.	247
Notre vision du monde et de l'humanité n'est pas assez promue.	248
Pour ce qui concerne la nécessaire adaptation du GODF à l'évolution de la société, pour le travail symbolique et philosophique, il ne faut rien " Le rite, le rituel, les symboles et la progression initiatique sont les éléments constitutifs de notre identité et de notre richesse maçonnique.	249
Il y a une prise de conscience depuis quelques années de ce manque de considération de la Franc Maçonnerie pour les questions environnementales.	250
A propos des QEL / Si l'on ne change pas nos méthodes, le « centre de l'union » que l'on recherche fait que l'on peut aboutir à un consensus mou qui ne propose pas d'innovation ou d'idées nouvelles.	251
Le terme même de justice maçonnique nous semble inapproprié. Nous ne sommes pas dans le monde profane ! Il vaut mieux parler de conciliation maçonnique.	252
Ces dernières années, il est apparu que le dysfonctionnement entre la structure dirigeante et les loges s'est aggravée.	253
Le GM devrait automatiquement être élu pour une durée de trois ans (une	254
Il convient de rappeler que, si la structure entre les 3 niveaux de décisions Conseil de l'Ordre, Congrès Régionaux, Loges doivent coexister harmonieusement, leur modalité de fonctionnement doivent évoluer en y associant d'avantage les Loges souveraines et les Congrès Régionaux	255
Il convient de rappeler que dans une telle structure associative, les trois pouvoirs doivent co-exister harmonieusement.	256
Une évolution sur le fonctionnement de la SOGOFIM paraît souhaitable pour s'assurer de la compétence de ses membres, de la transparence des comptes afin qu'ils puissent être votés par les loges, objectifs à court et long termes affichés	257

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 13

Le GODF doit s'interroger sur la non mixité sociale. La situation s'est aggravée depuis 20 ans. C'est un vrai problème.	258
Un accompagnement régulier basé sur les fondamentaux est impératif afin que les apprentis et les compagnons mesurent ce qu' implique une démarche humaniste équilibrée entre réflexion sur la société et travail initiatique.	259
Est-ce que l'absentéisme est le vrai problème ou bien est-ce l'angle d'attaque choisi pour résoudre un autre problème le nombre de membres du GODF… Et au niveau de la loge, est ce que cela change la qualité d'apprentissage. Quantité pour le GODF, qualité pour la loge.	260
Changer la communication interne du GODF pour renforcer le lien entre les frères de manière omnicanale en mettant à profit les usages des nouvelles technologies. • Redonner confiance aux FF :. Et SS :. et plus de sens à leurs travaux, en sachant qu'ils seront confrontés aux réalités, exploités et diffusés par l'intermédiaire des portes paroles du GODF. • Un Intranet au GODF qui soit plus un outil d'échanges entre, SS, FF et Loges.	261
En ce qui concerne les problèmes de société qui se posent, comment se fait-il que l'on n'entende pas la position du GODF dans les médias ?	262
Gouvernance obsolète	263
La communication externe du GODF souffre d'un manque de substance	264
Inefficacité et sur-sollicitassions des différents niveaux de justice maçonnique	265
La diabolisation de la FM dans le monde profane et ce à quoi elle sert nait principalement d'une communication insuffisante et inappropriée.	266
Apprentis et compagnons ont du mal à se positionner par rapport au GODF par la méconnaissance du fonctionnement de l'obédience qu'ils en ont.	267
Le Mandat du GM est trop court et ne permet pas aujourd'hui à un GM de mettre en œuvre une politique à long terme.	268
Mettre en place une formation suivie et solide des apprentis et compagnons	269
Nécessité d'augmenter le recrutement en nombre et diversités.	270
Utilisation des outils numériques vers « l'externe ».	271
Utilisation des outils numériques en « interne ».	272
Démocratie au sein du GODF.	273
Nous faisons le constat que la FM est bien souvent considérée comme une société secrète dont l'opacité favorise l'existence de préjugés, voire de phantasmes.	274
Lors de l'étude IFOP effectuée auprès des apprentis et compagnons en 2021, 65% jugeaient que le GODF n'était pas suffisamment présent dans les débats de société.	275

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 14

S'engager fortement contre les extrémismes passe par la neutralisation de leur discours. C'est à dire l'étudier dans tous ses aspects et travailler à des outils pour le déconstruire. Cela passe nécessairement par une meilleure connaissance des facteurs réels : démographie, effets du changement climatique, besoins des marchés du travail, coopération, formation, citoyenneté républicaine, …	276
La Communication du GODF est trop axée sur l'entre-soi.	277
Le Conseil de l'Ordre est aujourd'hui une instance mixte entre un organe possédant des fonctions symboliques et des fonctions administratives.	278
Ne pas affaiblir le pouvoir législatif	279
Renforcer le collège du convent	280
Améliorer le travail législatif et réglementaire du convent	281
Accroître la notoriété du convent	282
Le respect de l'indépendance de la justice maçonnique suppose une organisation cohérente	283
Le site « portail.godf.org » est compliqué pour les accès. L'interface utilisateur est compliqué, peu intuitif, et nécessite des appels réguliers au secrétariat pour s'en servir.	284
L'absence de visibilité/lisibilité brouille l'image des francs-maçons dans le monde profane	285
Aide à apporter aux loges en difficultés	286
Le G.∴O.∴D.∴F.∴ se doit absolument de prendre sa propre communication en main !!!	287
Simplification de la procédure de radiation d'un affilié	288
Un danger majeur pour la pérennité de la loge : le manquement à ses engagements d'une de ses lumières !	289
Le goût du secret, frein au rayonnement de la franc-maçonnerie	290
L'incompatibilité entre une fonction élective occupée et la simple candidature à d'autres fonctions : une règle à faire évoluer !	291
Mixité au Grand Orient : 10 ans après, toujours aucune mention de femmes ou de sœurs dans le RG	292
Et de quel droit bon nombre de loges refusent-elles la présence de sœurs comme visiteuses ?	293
L'accueil des personnes non-genrées	294
Apporter nos valeurs au monde profane	295

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 15

Lorsque le Grand Maître intervient dans le monde profane il apparaît comme portant la parole de tous les F M du G ODF ce qui n'est pas réglementairement le cas. Les rôles et les fonctions de cet office particulier ne semblent pas être claires pour tous les Frères et Sœurs	296
Certaines formalités de l'assemblée générale (quitus financier, rapport d'activité du Conseil de l'Ordre, budget) pourraient être traitées en session de congrès régional et la ratification en en AG plénière pourrait devenir une formalité !	297
Modification de l'article 105 du RG	298
Redonner du sens et des nouvelles valeurs à la F:.M :. pour préparer la Concorde Universelle et pour améliorer à la fois l'Homme et la société.	299
L'accompagnement tout au long de la vie maçonnique	300
Un courant laïquart et dogmatique semble vouloir prendre les commandes du GODF réalité ou fiction ?	301
Comment intégrer les pratiques virtuelles dans le travail maçonnique pour pallier aux difficultés d'assiduités et élargir le recrutement	302
Discrimination problématique au regard de l'article VII de notre Constitution : les SS∴ et les FF∴ des autres obédiences qui ont fait ou font la démarche de venir nous rejoindre devraient bénéficier des droits en tous points identiques à ceux des membres du GODF. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans toutes nos dispositions réglementaires	303
Notre mode de recrutement, principalement axé sur la cooptation, n'est-il pas le facteur clef du manque de diversité dans nos ateliers ?	304
Le Conseil de l'Ordre comporte à ce stade trop de membres (37), dont le rôle et l'action n'est pas nécessairement porté à la connaissance des FF et des SS. Il convient aussi de mieux répartir les conseillers.	305
Le fait que de plus en plus de loges étrangères demandent leur affiliation au GODF, pose nécessairement des difficultés internes de fonctionnement, des considérations de coût et plus largement la question de savoir s'il faut un GODF unique et international ou un GO de chaque pays.	306
Organiser des conférences débats sur l'histoire et sur ce que la franc-maçonnerie a apporté peut contribuer à changer le regard suspicieux et la crainte des profanes.	307
Les raisons de l'absentéisme et des démissions	308
La franc-maçonnerie n'est pas une entreprise avec un compte-formation !	309
Le fonctionnement du convent est mal équilibré : trop d'administratif ; pas assez de législatif.	310

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 16

Manque d'instruction dans le domaine de l'organisation obédientielle et administrative ainsi que de son fonctionnement. Manque de maintien assidu de l'instruction au grade de compagnon.	311
Le sociétal tend à faire de l'ombre à la réflexion sur le symbolisme et à la déborder	312
On reste en loge lorsqu'on y trouve ce qu'on est venu y chercher. Pour cela les enquêtes doivent être efficientes et les plus objectives possibles.	313
L'universalité de la F∴ M∴ ne correspond ni à des loges unisexuées, ni à la relative homogénéité socio-professionnelle au sein des loges.	314
Le budget d'une année maçonnique est trop élevé pour de faibles revenus. Une variabilité de la capitation semble nécessaire si l'on désire initier toutes les strates de la société. Elle pourrait être, par exemple, indexée sur les revenus.	315
Institution de montants de capitations annuelles, parts nationale et régionale, adaptés aux capacités contributives de chacun des membres,	316
Analyse critique du fonctionnement de la justice maçonnique	317
Plus de contrainte pour rester membre du GODF	318
Vers une refonte de certains aspects structurels et de certains fonctionnements de notre Obédience	319
Quel est le sens aujourd'hui, d'une démarche qui voudrait établir une synthèse des travaux de 1350 loges ?	320
Pour une refondation du GODF, création d'un comité d'étude et de réflexion pour une refondation du GODF	321
Réunir le convent en présentiel tous les trois ans pour les questions maçonniques. Les questions administratives de l'association du Grand Orient seraient examinées chaque année en vidéo-conférence.	322
La commission conventuelle culture qui présente les questions à l'étude des loges au convent doit devenir une commission permanente nationale.	323
Le Conseil de l'Ordre est chargé des relations avec les autorités civiles (article 128 du règlement général) mais n'a pas, explicitement, la compétence pour communiquer et prendre position à l'extérieur sur des questions sociétales concernant le monde profane.	324
il est proposé l'organisation tous les trois ans d'une université d'été dénommée « les rencontres d'Anderson » sur des thèmes et selon des modalités arrêtées par le Convent.	325
Nous préconisons qu'un GM élu dans la 3 ème année de son mandat à la fin de celle ci, de pouvoir se représenter pour une année supplémentaire au poste de GM.	326

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 17

les Obédience s maçonniques ne savent pas communique r efficacement envers le monde profane Le GODF ne fait pas exception à cette règle. Il faut une communication comprise par les plus jeunes en utilisant le vocabulaire et le support qu'ils utilisent.	327
Le Convent ne laisse pas assez de place à la partie maçonnique et son coût ainsi que l'empreinte carbone trop élevés ne sont plus en phase avec l'époque.	328
Le Rituel du Convent est trop long et donc entame trop considérablement l'espace de travail. Il faudrait pouvoir l'alléger.	329
Une loge = une voix doit perdurer !	330
Si rien n'est fait vers la société profane, la Franc-maçonnerie continuera à ne plus être une force de propositions pour l'amélioration des valeurs morales et humanistes et dans un climat aussi incertain où l'avenir devient de plus en plus hypothétique.	331
Non au développement de pouvoirs administratifs, stratégiques et politiques au niveau des régions au sein du GODF	332
Pas de modification substantielle du Règlement Général.	333
Faire coïncider exercice comptable/année maçonnique.	334
Il serait pertinent que les décisions de la Fondation du GODF soient prises de manière collégiale et non uniquement par le Grand Maître.	335
Accès aux médias pour les FF responsables des commissions ainsi que ceux chargés d'établir les synthèses des QEL soient les interlocuteurs statutaires des médias, organisateurs de colloques, congrès et autres grand-messes thématiques.	336
Mettre en place un honorariat automatique à partir d'un certain âge (ce qui n'empêche pas de cotiser volontairement). Instaurer une limite d'âge pour exercer certaines fonctions.	337
Ne conserver que deux questions à l'étude des LL, travaillées durant deux ans,	338
La communication du GODF doit favoriser le sentiment d'appartenance	339
Développer l'échelon régional	340
Nous proposons d'autoriser les présidents des Commissions nationales (Laïcité, Bioéthique, Revenu Universel, Recherche en Développement Durable et Numérique) à prendre parfois la parole au nom du GODF mais uniquement sur les thématiques spécifiquement travaillées par leur commission et en accord avec celle-ci.	341
il nous semble désormais nécessaire d'introduire dans le Règlement général que la visioconférence permet une forme de travail maçonnique sous certaines conditions à définir.	342

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 18

Pas de nécessité à donner plus de pouvoir aux congrès régionaux	343
Pas de modification du RG	344
Suppression de la Conférence des congrès	345
« Revigorer » les débats de société dans les Loges, en lien avec les valeurs de l'Obédience	346
Le nombre des « entrées » (initiations, affiliation de FF/SS initiés dans d'autres obéd., etc.) au GODF est inférieur, ces dernières années, au nombre des « sorties » (démissions, radiations, passages à l'Or. Ét.). Qui plus est, une partie des « entrées » étant constituée par des arrivées de FF/SS venant d'autres Obédiences, les « entrées » de profanes seraient donc en recul encore plus marqué. Le GODF déçoit donc plus qu'il n'attire.	347
Un plan en 15 points pour régler tous les problèmes	348
Un mandat de 3 ans pour le/la GM, un nombre réduit de conseillers de l'ordre	349
Création de réunions externes aux loges, organisées par les Régions en direction des AA et des CC, afin de faire mieux connaître l'Obédience et son fonctionnement et de favoriser les contacts entre les AA et CC et les Surveillants.	350
Les communiqués du GODF sont simplificateurs et souvent discutables.	351
Obsolescence et sénescence sont les deux maux qui guettent notre obédience	352
Capitation ciblée selon les revenus	353
Veillez à tenir compte des contraintes des sœurs et frères handicapés pour les congrès et convents	354
Les francs-maçons doivent s'engager pour la défense de l'environnement	355
Une loge= une voix, mandats plus longs (3 à 5 ans)	356
Renforcer l'attractivité du GODF (valeurs, mixité, diversité d'opinions et de rites	357
Trop de temps consacré en loge aux tâches administratives	358
Liberté des loges à choisir les contributions qu'elles veulent ou non produire	359
Les loges par le biais du Convent exercent seules le pouvoir constituant et législatif - le conseil de L'ordre, l'INSM, la justice maçonnique et les Congrès régionaux exerçant leurs fonctions par délégation. Cette architecture doit perdurer.	360
Une Loge une voix, doit être remplacé par une Loge dispose d'autant de voix qu'elle a de membres actifs.	361
CONVENT DISSOCIÈ EN CONVENT ADMINISTRATIF ANNUEL ET CONVENT SYMBOLIQUE TOUS LES TROIS ANS	362
Permettre aux membres des COMMISSIONS CONVENTUELLES d'être reconnus comme membres des congrès et des convents	363

Les 373 titres des contributions des loges du GODF pour réformer l'obédience - 19	
Pour les conseillers de l'ordre, élection pour trois ans maintenue, mais sans possibilité de remonter.	364
Le convent coûte chaque année des sommes exorbitantes, ce qui a un impact sur le niveau des capitations et contribue à éloigner de la maçonnerie des personnes à revenus modestes.	365
Si on limitait le nombre de Frères et Soeurs membres de chaque loge, l'intégration des nouveaux membres serait plus facile.	366
La page d'accueil du site internet du GODF, qui se veut aussi une vitrine vis-à-vis de l'extérieur, n'est pas suffisamment attractive pour un non initié ou toute personne désireuse de mieux comprendre ce qu'est la franc-maçonnerie, ses valeurs, ses objectifs, ses travaux.	367
Une dissociation des fonctionnements associatifs de chaque niveau semble nécessaire pour garantir cet équilibre et la souveraineté réelle des Loges.	368
La pratique actuelle qui consiste à traiter les aspects administratifs (impératifs) et les aspects prospectifs dans un même temps conduit inévitablement à sacrifier la dimension prospective au profit des exigences légales inhérentes à toute structure associative de notre taille.	369
Le statut du GODF de fédération de personnes morales n'est nulle part écrit explicitement.	370
Le défaut de formation des apprentis (et des compagnons) est de plus en plus marqué. Les bases du symbolisme ne sont pas connues, et du coup on confond la Franc-Maçonnerie avec un lieu de débat type « café du commerce ». L'initiation devient petit à petit une sorte de folklore.	371
Le manque d'assiduité est de plus en plus important, surtout chez les jeunes Frères dont on peut comprendre que les obligations professionnelles sont parfois plus importantes. Mais après en avoir parlé avec eux, il se dégage un manque d'intérêt pour nos travaux quand il s'agit d'administratif tels que comptes-rendus des congrès et convents. Leur demande porte sur des planches aussi bien sociétales que symboliques. Il faudrait mener une réflexion sur les horaires, le format et le contenu de nos tenues	372
La complexité de nos institutions les rend pour beaucoup complètement incompréhensibles. L'exemple est le mode d'élection des conseillers de l'ordre et de son Président (pour 1 an, 2 ans ou 3 ans), la rémission avant un éventuel second mandat etc… Non seulement nos jeunes Frères trouvent cette gouvernance incompréhensible, mais ils la trouvent très opaque, et manquant de démocratie. A quoi sert un convent si nombreux et si onéreux qui ne débouche que sur quelques changements de virgules dans le règlement général ?	373

Ce que les mauvaises langues reprochent aux francs-maçons de toutes les obédiences ! Prouvons leur que c'est faux !

La Franc-Maçonnerie, qu'est-ce que c'est ?

Un réseau de notables qui ne veulent pas qu'on les embête !

On estime à environ 5000 personnes, celles et ceux qui décident de tout ce qui doit se passer !
Ce sont elles qui profitent le plus du système : cordonite, remboursements de frais, intérêts commerciaux divers, réseau d'influence !

Moins il y aura d'autorité, et mieux ils se porteront et décideront en dernier recours !

Extrait de la lettre adressée aux loges par le Président du Convent 2021

"Je vous informe que le Collège des Officiers s'emploie à rendre effective et opérationnelle la décision votée à 82 % par le Convent d'adopter comme thème de travail de l'année 2021-2022, la réflexion sur l'évolution Obédientielle. Un second vote a mandaté notre Collège pour assurer l'organisation et la réception du travail des Loges sur ce sujet, en favorisant les échanges à travers un espace dédié et des communications régulières."

Que penser de toutes ces contributions ?

Il y a, comme il fallait s'y attendre, des déclarations qui témoignent d'une certaine désinformation qui aboutit à des contradictions dont voici quelques exemples :

- Vouloir diminuer les dépenses et exiger des conseillers de l'ordre supplémentaires (en sachant qu'un conseiller de l'Ordre coûte environ 30.000 € par an);
- Vouloir ouvrir le recrutement aux CSP et maintenir des frais liés à l'appartenance maçonnique de plusieurs centaines d'euros par an !
- Vouloir être une fédération de loges avec le principe « *une loge = une voix* » et constater l'impossibilité de travailler collectivement et sereinement avec un nombre pléthorique de délégués !
- Demander plus de présence dans les médias et réserver l'extériorisation à un Grand Maître !
- Brandir le « *secret* » maçonnique à tout va et demander plus de communication avec le monde profane !
- Se gausser de la « *primauté* » des loges et reprocher au conseil de l'ordre de faire de la figuration !
- Vouloir faire connaître les bienfaits de l'engagement maçonnique et refuser de se dévoiler !

Un objectif qui semble recherché : Un législatif souverain renforcé et un exécutif concentré et stabilisé

De nombreuses contributions souhaitent donner le temps au Grand Maître pour organiser son travail sur une période longue non susceptible d'être interrompue !

« Un conseil de l'Ordre plus restreint, plus efficace, répond réellement à ce que les loges peuvent en attendre de l'exécutif. Le Conseil de l'Ordre serait composé d'un élu par Région pour 2 fois , 3 ans au maximum. A l'image de notre 5ème république le rôle du GM.°. est essentiel à notre fonctionnement et il lui faut une certaine stabilité dans la durée. »

Il est clair que le bon sens finit par imposer sa logique ! Dans toutes les obédiences, il y a un débat récurrent entre les prérogatives organisationnelles de l'obédience et le pouvoir dévolu aux loges ; combien de conventions ont permis des morceaux de bravoure où des trémolos faisaient pleurer les colonnes sur l'air « Ma loge, oh ma loge ! » et en plus le discours associait une diatribe contre un Grand Maître incompétent !

Permettre au GM d'avoir une visibilité et le décharger de faire des tournées des popotes où il perd son temps à serrer des poignées et à dire des banalités, semble faire consensus et rien que pour cela, ce débat n'aura pas été inutile !

Plusieurs contributions vont plus loin dans cette idée de donner de réels moyens au GM d'assurer une bonne gouvernance :

- **augmenter les prérogatives de son directeur des services,**
- **décharger le conseil de tâches administratives,**
- **mieux maîtriser les compétences de ses conseillers de l'ordre !**

« La Franc-Maçonnerie doit rester un espace de réflexion et d'épanouissement personnel. Elle doit réaffirmer la prédominance du spirituel sur le matériel en s'appuyant en particulier sur ses outils symboliques. Elle doit insister sur la nécessité de se transformer soi – même pour espérer transformer la société. Face au matérialisme du monde profane elle doit rester un lieu où prévalent l'intériorité et la spiritualité. »

Une autre idée qui commence à s'imposer : Arrêtons le massacre d'un convent bidon où on prend les délégués pour des pigeons en leur demandant de participer à une course aux votes qui deviennent des acceptations systématiques sans débat par lassitude et hâte d'en finir !!!

Si le constat semble largement partagé, les propositions sont multiples :

- Développer l'échelon régional semble une voie mais très justement une contribution attire l'attention sur le risque de déséquilibrer l'institution.
- La règle « une loge=une voix »

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)

chère au statut fédéral du GODF semble battue en brèche sans que cela n'ait vraiment été pris en compte : faut-il changer le statut associatif et accepter des adhésions directes ? Pourquoi pas ?

La solution la plus crédible serait de faire un convent « symbolique » convivial tous les 3 ans et de garder une assemblée générale à la fois en présentiel et en distanciel sur un à deux jours les deux autres années.

Quelques manifestations d'impatience qu'il faudrait peut-être écouter :

- **Ce n'est pas au conseil de l'ordre de tout gérer** surtout quand cela est plutôt mal fait ! N'est-ce pas dans les loges que la franc-maçonnerie se vit ? Exemple : Plusieurs contributions demandent que l'honorariat se décide dans les loges !
- **Plusieurs loges se manifestent pour que la mixité au GODF soit une réalité** et non pas un gadget comme cela se présente actuellement ! Une loge évoque même le risque du « paternalisme « : « *Selon le sondage interne de l'IFOP diligenté par le C□ O□ auprès de ses nouveaux membres, deux des trois principaux reproches adressés au G□O□D□F□ sont : « le paternalisme » et « la misogynie ». Ces travers s'avèrent même à l'origine de nombreuses défections de SS□ …et aussi de FF□ !* »
- ***« Nous considérons la féminisation des titres et des rituels** comme le reflet de la réalité et de la diversité qui existe au sein du GOOF. Cela enverrait un message fort positif et émancipateur aux francs-maçonnes du GOOF ainsi qu'aux candidates à !'initiation ou à !'affiliation qui cherchent une obédience juste et parfaite.* »

Et puis il y a ces sujets d'inquiétude pour lesquelles aucune proposition ne semble plaire :

- Des apprentis et compagnons mal formés par des loges qui semblent perdues !
- Des jeunes maîtres qui se lassent plus vite que prévus !
- Un montant de capitation qui semble injustifié !
- Des conseillers de l'ordre dont on se demande à quoi ils servent sinon à préparer leur « *ascension* » !
- Une justice maçonnique qui se prend pour qui !

Des commissions dont on vante les travaux en se dépêchant de les oublier !

Plus faire confiance aux loges

« *Permettre une libre extériorisation des loges en leur permettant l'organisation de réunions publiques, l'interpellation des élus ou la publication de communiqués. A partir du moment où le règlement général affirme la souveraineté des loges et leur capacité à se gouverner librement d'une part, et étant entendu que tous les membres du Grand Orient de France s'engagent à respecter l'article 1er de la constitution d'autre part, il serait souhaitable que le Conseil de l'Ordre fasse confiance aux ateliers dans leur capacité à extérioriser les travaux qu'ils produisent.* »

« Pour réussir l'implication de tous dans les loges et dans l'obédience, il faut désacraliser les fonctions, en permettant réellement à chacun de les exercer, selon un ordre défini par des critères objectifs eux-mêmes définis dans les statuts. »

Les contributions par sujets

Réflexions et propositions sur le GODF – généralités - Nombre total de contributions : 80						
	De nombreuses incohérences dans le fonctionnement de l'obédience	Qui doit communiquer ? et sur quoi ? critiques de la communication au public	Attractivité du godf Mot clef 1 : Les valeurs du GODF - Mot clef 2 : La mixité au sens large (genre, sociale et Générationnelle) - Mot clef 3 : Respect de la diversité des opinions et des rites	Dans l'organisation , il faut conserver la primauté des loges via le convent.	Maux de l'obédience : obsolescence et sénescence	Nécessité d'une Refondation du GODF Création d'un comité pour la refondation
Nombre de contributions :	2	1	1	2	1	1
	Réaliser un mémento sur le godf pour apprentis et compagnons	Faire coïncider exercice comptable et année maçonnique	Il faut plus de démocratie dans notre obédience.	Améliorer les relations entre membres et conseillers de l'ordre	La Réforme doit adapter l'obédience aux transformations de la société	Toujours rappeler les valeurs universelles de la FM
Nombre de contributions :	2	1	1	1	2	1
	Communiquer nos réflexions aux élus de la république.	L'extériorisation actuelle du GODF est déficiente.	Pour un lobbying maçonnique au niveau des institutions européennes	L'Image de l'obédience devrait intégrer une plus grande orientation écologique	Limiter le chevauchement des différentes réunions est un impératif.	Diminuer les contraintes administratives
Nombre de contributions :	1	10	1	2	2	1

	Développer le rayonnement international du GODF	Pour un extériorisation plus ambitieuse du conseil de l'ordre	Améliorer l'extériorisation pour mieux informer	Une réforme du GODF est urgente	Augmenter des compétences du directeur (ou de la directrice) des Services administratifs du GODF pour décharger le conseil de l'ordre des tâches administratives.	Développer une solidarité plus active
Nombre de contributions :	1	2	2	1	1	1

	Améliorer la communication interne	Revoir les problématiques sociétales	L'extériorisation de l'obédience (mais pas de proposition précise) n'est pas satisfaisante	Redéfinir l'extériorisation, l'ouvrir et la professionnaliser	Réfléchir sur les dérangements liés à la pandémie de la covid	Améliorer l'extériorisation de l'obédience
Nombre de contributions :	3	1	1	1	1	1
	Réflexions sur la possibilité de s'informer	Comment trier et hiérarchiser les informations afin de devenir ou rester des citoyens éclairés et non manipulés	Plus de spiritualité	Nécessité d'une réforme de l'obédience	Fondation du GODF : Introduire plus de collégialité	Rappel à l'ordre
Nombre de contributions :	1	1	1	1	1	1
	Préconisation : Devenir plus attractif pour les jeunes à la recherche d'une spiritualité non dogmatique.	Création d'une université d'été tous les 3 ans	Sogofim : la filialiser pour ne pas risquer de « plomber » le godf	Sogofim : améliorer son fonctionnement (pas de proposition précise)	Sogofim : permettre au président la durée dans sa fonction	respect des valeurs
Nombre de contributions :	1	1	1	1	1	2
	rappel sur la « nécessaire » séparation des pouvoirs	Faire de l'obédience un véritable think tank lanceur d'alertes humaniste	Limitation de la prise de parole obédientielle	Critiques sur l'obédience : plus de dynamisme, meilleur bilan carbone	Capitation trop élevée (pas de proposition précise)	Pour une prise en charge des besoins des sœurs et frères handicapés
Nombre de contributions :	1	1	1	1	1	1
	Mieux gérer le calendrier de façon à respecter les différents échelons	Mieux coordonner le Convent, l'étude des questions par les Loges et le travail des Commissions nationales	Pour une remise en cause de la notion de secret maçonnique	Création d'une COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	Pour la Réforme de l'obédience : Poursuivre la réflexion dans la durée	Critique de l'image donnée de la laïcité par le godf qui apparaît anti-musulman
Nombre de contributions :	1	1	1	1	1	1
	Rappel de certaines préconisations pour préserver le travail maçonnique	Ne pas séparer associatif et maçonnique	Repenser la stratégie générale de communication.	Plus de démocratie	L'obédience ne prend pas compte un certain nombre de problèmes sociétaux majeurs !	La pensée maçonnique s'adresse peu au monde profane.
Nombre de contributions :	1	1	1	1	1	1
	Nécessité de s'ouvrir au monde profane et communiquer	Modifier l'article 1 de la constitution				
	1	1				

Réflexions et propositions à propos de la loge - Nombre de contributions : 77						
	Limiter le nombre des membres d'une loge	Corriger une mauvaise formation des apprentis et compagnons	Mener une réflexion sur les horaires, le format et le contenu de nos tenues	Trop de temps consacré en loge aux tâches administratives	Plus de liberté pour s'organiser	Plus de débats à partir de nos valeurs : « Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité»
Nombre de contributions :	1	2	1	1	1	1
	Introduire une limite d'âge	Le sociétal fait de l'ombre au symbolisme	Créer des groupes de travail par orient ou département Garder une loge=une voix	Mieux sélectionner les profanes candidats à l'initiation	Être plus sévère à l'encontre de l'absentéisme	Pour les loges du godf de pays étrangers, il faut lutter contre un colonialisme déguisé et veiller à la nécessité de préserver la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. A moyen terme, prévoir la création d'obédiences nationales
Nombre de contributions :	1	1	2	1	1	1
	Virtuel et présentiel sont des atouts pour dynamiser les travaux.	De la nécessité d'entreprendre une réflexion sur l'assiduité et l'absentéisme	Modifier le RG pour ajouter un 2eme choix à la validation des documents par les 3 signatures des VM, Secr et Orateur	Plus de travaux de recherche (pas de proposition précise)	Ne pas faire de tenue en distanciel	Bien préciser le rôle de l'orateur
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	Faciliter la représentativité des loges	Prévoir un processus d'exclusion plutôt que de radiation	Réaliser un bilan d'activité éco-responsable par loge	Penser à recruter des jeunes	Il faut associer les nouveaux maîtres à la formation	Permettre l'attribution des offices à tous les maîtres ou maîtresses
Nombre de contributions	2	1	1	1	1	1
	Plus de reconnaissance de l'autorité des loges	Introduire une instruction à la laïcité à chaque degré	Pour limiter l'absentéisme, rappeler le rôle du parrain et l'exemplarité des maîtres	Favoriser le regroupement des loges	Prévoir des tenues partiellement numériques	Limiter l'accroissement du nombre de loges, surveiller les loges à faible effectif
Nombre de contributions	1	1	2	1	1	2

	Permettre la libre extériorisation des loges	Améliorer la diversité sociale des membres de la loge	Revoir la formation des Ap et Comp	Les loges doivent favoriser les travaux de recherches	Améliorer l'implication des jeunes maîtres dans la vie de la loge	Restreindre la création de loges
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	Sera-t-il possible d'imaginer l'éventualité pour une loge de ne pas initier d'hommes ?	Permettre à tous les membres du godf de visiter toutes les loges du godf	Comment donner plus de sens au travail maçonnique ?	Organisation de séminaires en préalable à l'initiation pour bien préciser les valeurs !	Favoriser la communication inter loges	Durcir les conditions de création et d'essaimage des LL.
Nombre de contributions	1	1	1	1	1+1+1	1
	Organiser une formation plus sérieuse pour app et comp.	Simplifier les tâches administratives	Accompagner app et comp dans leur parcours	Améliorer la mixité sociale	Réflexion sur les effectifs des loges	Veiller à la diversité sociologique Instituer une capitation en fonction des revenus
Nombre de contributions	3	1	3	4	1	5
	Faciliter la radiation	Contrôler la création des loges sur critères objectifs	Inciter à l'engagement maçonnique	S'occuper des nouveaux maîtres	Développer les réunions en distanciel. Mettre à disposition des loges une application de visio paramétrée et sécurisée	Chaque loge hors métropole devrait afin de faciliter son intégration dans l'ordre être jumelée avec une loge de métropole qualifiée venant en appui
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	Débat sur la possibilité de regroupement de Loges avec pouvoirs (3 pouvoirs par Loge présente)	INCLURE LES GESTES ECO RESPONSABLES DANS LA PRATIQUE DES ATELIERS	Trop de contraintes administratives sur les loges	Rôle nocif des loges à petits effectifs et non application de l'article 75 qui prévoit la suspension des loges qui fonctionnent avec moins de 14 maîtres	création d'une banque de projets pour rassembler les loges qui souhaitent s'engager dans une réflexion sur un thème dont elles se seraient « auto-saisie ».	Actions concrètes de la loge dans la vie de la cité
Nombre de contributions	2	1	1	1	1	1

Réflexions et propositions à propos du Convent - Nombre total de contributions : 57						
	Convent tous les 3 ans en présentiel avec débat sur questions sociales Convent administratif en visio Vœux tous les 3 ans	Rituel allégé	Convent limité à 1 jour ½ Visio pour votes administratifs	Une partie du convent en distanciel	Convent divisé en 2 parties à quelques mois d'intervalle	Le convent actuelle est une aberration
Nombre de contributions	5	1	2	3	2	2
	CONVENT ADMINISTRATIF ANNUEL ET CONVENT SYMBOLIQUE TOUS LES 2 ANS	Convent : La partie administrative traitée en visioconférence sur une journée. La partie maçonnique sur 2 jours en présentiel (1nuitée et 2 journées). A moindre coût	Convent : rituel allégé	Convent tous les 2 ou 3 ans Congrès régional : 2/an maxi Limiter les commissions régionales	Budget : Renforcer le contrôle budgétaire (sans mesures précises)	Mandats de 3 ans – un convent (de binômes) + Deux congrès intercalaires «digitaux»
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	modification du fonctionnement de la CCVR	critiques du fonctionnement actuel	Déconcentrer le convent sur les congrès régionaux	Convent prospectif bisannuel ou trisannuel	Limiter les sujets traités au convent	Possibilité pour une loge de se faire représenter par une autre loge
Nombre de contributions	1	2	1	1	1	1
	Critique du mythe des 3 pouvoirs : dans une association loi 1901 comme l'est l'obédience il n'y a qu'un pouvoir : l'AG- Le collège du convent est aussi le conseil de l'ordre – mandat pour 3 ans	Permettre plus de prises de paroles au	renforcer son autorité : installer le collège à la fin du convent précédent	Opposition à scinder le convent en deux sessions dont une possible en distanciel	Un convent tous les trois ans, réduire le nombre de conseillers de l'ordre à 33, proposer de faire des commissions à distance. Procéder à un audit financier « indépendant ».	un Convent sur trois serait consacré au Législatif, deux Conventsur trois travaillant sur la réflexion maçonnique et le développement d'idées.
Nombre de contributions	1	1	2	1	1	1
	Réforme du convent avec 1 convent administratif et 1 convent philosophique à qq mois d'intervalle	Création d'une instance indépendante chargée du suivi du convent	Pour un convent plus efficient	Un convent normal tous les 3 ans Un convent (réduit à 1 délégué pour 10 loges) tous les 2 ans	diminution du nombre des délégués	Moins de convents en présentiel
Nombre de contributions	1	1	3	1	1	1

	Autoriser les prises de parole multiples	Allègement du fonctionnement du convent Un convent en 2 temps dont l'un en visio possible	Alléger l'odj du convent en transférant sur l'activité des congrès (par exemple prendre en compte le vote en congrès)	Convent triennal et congrès national (émanation des congrès régionaux) annuel	Convent : sur une journée Et à Paris	Un convent philosophique triennal Une réunion annuelle partiellement dématérialisé
Nombre de contributions	1	1	5	1	2	1
	Réduire le coût d'un convent	Désintérêt pour l'activité conventuelle (	Convent : communication de l'odj au moins 30 jours avant	Création d'une capitation solidaire	Critique sur le coût du convent	
Nombre de contributions	2	1	1	1	1	
	Un convent normal tous les 3 ans Un convent (réduit à 1 délégué pour 10 loges) tous les 2 ans	Collège du convent élu pour trois ans et renouvelable par tiers.	Raccourcissement des séances du convent (au maximum 8 heures/jour)	Création d'un convent extraordinaire		
Nombre de contributions	1	1	1	1		

Durée du mandat du Grand Maître (Grande Maîtresse) - Nombre de contributions : 51						
		2 ans	3 ans	5 ans	Augmenté sans précision	3 ans pour un GM élu par le convent Conseillers de l'ordre élus pour 3 ans Bureau du conseil de l'ordre élu pour 3 ans Mandats non renouvelables
Nombre de contributions		1	19	1	3	3
	Au moins 2 ans	3 ans (quel que soit le temps effectué comme conseiller) – vote de confiance annuel	3 ans non renouvelable par un collège composé des 5 lumières de chaque loge	3 ans renouvelable une fois	3 ans	Un mandat plus long au GM élu et libre à lui de choisir ses conseillers
Nombre de contributions	1	2	1	2	16	1
	Un GM qui soit l'émanation d'un véritable corps électoral pour un mandat plus long					
	1					

Sur l'activité du conseil de l'ordre - Nombre de contributions : 33						
Les contributions	Extériorisation : Permettre à d'autres que le GM d'avoir accès aux médias (responsables des commissions, rapporteurs des QEL)	Meilleure maitrise de l'externalisation	Développer l'extériorisation avec des conférences	Pour les conseillers de l'ordre et GM : limitation du droit à s'exprimer sur les questions sociales	Définir une communication externe sur un plan d'objectifs	Critique du Conseil de l'ordre : limiter son rôle aux décisions du convent Moins de conseillers
Nombre de contributions	2	3	1	1	1	1
	Pour une meilleure communication de l'obédience	Confier aux régions des tâches dévolues au conseil de l'ordre Modification article 105	Un courant « lalquart » et dogmatique semble vouloir prendre les commandes du GODF	Plus d'action à l'international	Critiques sur l'extériorisation de l'obédience	Budget : Limitation des dépenses
Nombre de contributions	2	3	1	1	3	1
	Favoriser les échanges internationaux	Tour des régions du GM, Plus de visio du GM	Créer une « Manifestation LAICITE » inter-obédientielle.	Le fonctionnement du Conseil de l'ordre pose question !:	Accompagnement des loges par les conseillers de l'ordre	Souhait d'une meilleure relation des loges avec les conseillers de l'ordre
Nombre de contributions	1	1	1	2	1	1
	Elaboration d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour anticiper des situations de crise	Demander la création d'études universitaires maçonniques et d'enseignement de la FM à l'école	Contestation du bienfondé de la prise de position du G.M par voie de communiqué de presse daté du 26/04/2021 (critique d'une décision de justice)	Redéfinir l'extériorisation	Sensation d'isolement des Loges expatriées. Un conseiller de l'ordre supplémentaire pour la région 03	
Nombre de contributions	2	1	1	1	1	

ARTICLE PREMIER. - OBJET - SIÈGE.

Il existe, sous le titre de Grand Orient de France, une association (1) constituée par les Loges maçonniques, elles-mêmes constituées par les Francs-Maçons ayant adhéré à sa Constitution et aux présents statuts portant Règlement Général de l'Ordre.

Cette association se donne pour mission de mettre en œuvre les principes exposés par sa Constitution.

Elle a son siège : 16, rue Cadet à PARIS (9e).

(1) Association déposée auprès de la Préfecture de Police à Paris le 27 octobre 1913.

Le Grand Orient de France, association de personnes morales, sûrement ! Et de personnes physiques ?

C'est une ambiguïté : Les francs-maçons ne semblent pas être légalement membres du GODF.!

A propos de la dynamique régionale - Nombre de contributions : 27						
	Plus de pouvoir aux régions pour l'examen du budget	Développer l'échelon régional pour décentraliser	Suppression de la Conférence des congrès	Plus grande autonomie des régions.	Un odj précis et commun pour les congrès régionaux pour décharger le convent	Ne pas développer le pouvoir des régions au risque de perdre l'unité
Nombre de contributions	1	1	1	1	4	2
	Région 6 – transformer les 3 secteurs en 3 régions	Simplification de l'échelon régional	Renforcer l'échelon *régional*	Revoir les attributions des congrès régionaux	Etendue trop grande des régions de province pour les conseillers de l'ordre	Création d'une région « Océan indien »
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	Réforme du fonctionnement des congrès	Désintérêt pour l'activité régionale	Donner plus de pouvoirs à la conférence des congrès pour réduire le coût et la durée du convent	Décentralisation en partie du législatif (convent) sur les congrès régionaux	Dématérialisation des congrès régionaux	
Nombre de contributions	2	2	5	1	1	

Réflexions et propositions au sujet des Questions à l'Etude des Loges (QEL) - Nombre de contributions : 13						
	QEL sur le développement durable	QEL sur trois ans	Critique de la synthèse dans les réponses aux QEL	Plus de temps pour les QEL	1 à 2 QEL pendant 2 ans	3 QEL proposées par la commission culture
Nombre de contributions	1	1	2	1	1	1
	QEL : 1à 2 en pluriannuelle	Limitation des QEL à 2	Mener une Réflexion sur l'intérêt des QEL	Réflexion sur convent et extériorisation	Demande de débat sur le problème de la pérennité des loges	Vœu concernant les enquêtes des profanes Préoccupation concernant la formation des apprentis et des compagnons
Nombre de contributions	2	1	1	1	1	1

Propositions de modification du règlement général (RG) - Nombre de contributions : 19						
	Suppression des mots «national (e)», «hors-métropole»	Effectuer une refonte du Règlement Général	Modification du mandat du GM	Pas de modification substantielle du Règlement Général	Rendre le RG plus cohérent	Veiller à ce que toutes les régions aient des secteurs
Nombre de contributions	1	1	1	2	2	1
	Inscription d'un congé parental dans le Règlement Général du G.°.O.°.D.°.F.°. .	Nécessité de le rendre conforme à des réalités !	Révision du RG pour laisser plus de latitude aux loges et moins d'obligations	Incorporer la préoccupation environnementale	Modifier l'article 70 -1 prévoyant l'impôt de capitation en fonction du trimestre de l'initiation	Modification du RG pour éviter l'exemple de la démission des officiers du convent candidats au conseil de l'ordre.
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	RG : prévoir l'accueil de personnes non genrées	Changer les articles concernant la communication du Grand Orient	Officialiser la participation des délégués élus par le Congrès aux instances nationales décidées par le Convent, que celles-ci soient conventuelles ou non. (en particulier les commissions)	Donner plus de pouvoir à la commission conventuelle du budget (CoCoBu)	Création d'une capitation solidaire	le Règlement Général comporte un article 104ter définissant la Conférence des Congrès sans lui attribuer aucun pouvoir il faut poser la question de son utilité au regard de son coût de fonctionnement.
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1

A propos du numérique - Nombre de contributions : 14						
	Meilleure utilisation du numérique	Numérique : Moderniser les outils de communication. Réaliser des formations au numérique	Faire évoluer le site internet	Numérique – réécrire l'article 23 Livre Ier	Développer l'interactivité numérique	Numérique : améliorer l'intranet
Nombre de contributions	1	1	2	1	1	1
	Plus de numérique	Reconnaissance officielle de la visioconférence comme mode de travail maçonnique	Critique du site intranet : Site trop complexe et limité, information cloisonnée, danger de devoir télécharger tous les documents pour les lire, manque d'interactivité .			
Nombre de contributions	5	1	1			

Sujet abordé : Qui vote ? Nombre de contributions : 14						
		1 loge = 1 voix	1 membre = 1 voix	1 député pour 300 membres	1 délégué pour 10 loges	Abolition d'une loge une voix
Nombre de contributions		1	2	1	1	4
	Mettre plus de cohérence entre les différentes structures AG : 1 loge = 1 voix Convent : 1 député pour 300 membres	Critique sur une loge=une voix	Une Loge une voix, doit être remplacé par une Loge dispose d'autant de voix qu'elle a de membres actifs.	Elire les conseillers de l'ordre (par région) au suffrage universel : que chaque membre de chaque loge vote.	Le principe « une loge = une voix » doit être aboli pour être remplacé par une représentation proportionnelle ; par exemple 1voix pour 25 membres ou à la proportionnelle pure.	
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	

A propos de la justice maçonnique - Nombre de contributions : 10						
	Une CSJM plus discrète	Créer une chambre constitutionnelle de justice	Définir l'existence et la compétence de la CSJM dite couramment « en Assemblée plénière » qui en tant que telle ne figure pas actuellement dans le Règlement Général.	Réflexion sur sa pertinence	Critique de l'exercice de la justice maçonnique au GODF	Justice maçonnique : Modification du rôle des différents échelons
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	A propos de la justice maçonnique (peu précis)	Justice maçonnique : introduire des procédures d'appel	Justice maçonnique : simplifier et alléger	Justice : Réforme de la CSJM : donner la possibilité de faire appel en cas de décision prise en chambre plénière		
Nombre de contributions	1	1	1	1		

A propos de la mixité et du respect que l'on doit aux sœurs - Nombre de contributions : 10						
	Traiter le problème de la mixité et des loges qui refusent la présence féminine	Faire connaître la mixité au GODF et inciter à l'acceptation des sœurs Mixité dans le RG	Féminisation des fonctions	Rituel féminisé	Faire respecter le droit de visite des sœurs	Le GODF est une obédience mixte et non pas une obédience qui initie des femmes
Nombre de contributions	1	5	1	1	1	1

A propos du nombre souhaité de conseillers de l'ordre – Nombre de contributions : 9						
Les contributions	Un conseiller de l'ordre supplémentaire pour région 03	Réduire le nombre de conseillers de l'ordre	Réduire d'un tiers le nombre des conseillers de l'ordre	Modification du nombre de conseillers par région	Limitation des conseillers de l'ordre à 1 par région	Critique du découpage des régions
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	Ramener le nombre de conseillers de l'ordre à 17	Un par région + un adjoint				
Nombre de contributions	1	2				

Durée du mandat souhaité des conseillers de l'ordre - Nombre de contributions : 7						
Les contributions	Durée des mandats 3 à 5 ans y compris pour le ou la GM	Conseillers de l'ordre élus sur un programme pour 3 à 5 ans	Mandat de 3 ans pour les conseillers de l'ordre en charge de l'Europe	Modification du mode d'élection des conseillers de l'ordre	Elections des conseillers de l'ordre au suffrage universel par région	Modification de l'Art 125 du RG Impossibilité de remonter au conseil de l'ordre
Nombre de contributions	1	2	1	1	1	1

Réflexions et propositions au sujet des commissions - Nombre de contributions :9						
	Reconnaissance de la participation des délégués des commissions	Diminuer le nombre des commissions permanentes (limité à 3)	Favoriser l'information des loges sur le travail des commissions	Composition des commissions : 1 membre par région	Autoriser les commissions à extérioriser leurs travaux	Les commissions ne servent à rien si ce n'est pantoufler
Nombre de contributions	1	1	1	1	1	1
	Pas assez de retombées publiques des travaux des commissions.	Création d'une commission nationale des droits de l'homme	Communication des travaux des différentes Commissions Nationales soit avant le Convent, soit après le Convent, un ou plusieurs F.°.M.°. référents de la Loge faisant le résumé des propositions de chaque commission.			
	1	1	1			

Une débat chargé d'espoir

Que cela soit en France, en Europe et dans le monde , c'est enfoncer une porte ouverte que de constater que la franc-maçonnerie est en crise : certains se résignent et continuent comme avant, d'autres cherchent à comprendre pour trouver des solutions !

On ne peut que féliciter la plus grande obédience française d'avoir pris l'initiative de solliciter les loges en les laissant libres de répondre à leurs manières ! *Pour une fois on n'a pas créé une commission pour « enterrer » une question gênante !*

Maintenant, il est clair que tout va dépendre de la volonté de Georges Sérignac, le Grand Maître actuel d'accorder du crédit à ces demandes !

En effet, il a aussi les moyens de « botter » en touche !

Si, cependant, il accepte de s'emparer des solutions proposées, il est certain que le GODF démarrera dans une nouvelle dimension et 2022 sera à marquer d'une pierre blanche !

L'enjeu est important : soit continuer à fonctionner sur un mode de l'entre soi où on s'auto-congratule et on s'auto-satisfait d'être les meilleurs en jetant un voile pudique sur un certain nombre de contradictions , soit on essaye de faire correspondre « ce qu'on dit et ce qu'on fait » et on redevient crédible pour des millions de personnes qui souhaitent une humanité plus fraternelle !

On l'a dit , ce débat ne concerne pas seulement les loges du GODF. Toutes les obédiences sont concernées, car au-delà de la spécificité francophone du GODF, elles sont elles aussi confrontées à une forte demande de changement.

Pour que les valeurs que porte la Franc-Maçonnerie en générale soient des sources de justice, de fraternité et de joie, espérons !

450.fm
Journal de la FM sous tous ses angles